

DÉCHÈTERIES

Les quatre déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

- **DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE - 114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer**
tél : 03 29 41 75 54

	HIVER <i>du 16 octobre au 14 mai</i>		ÉTE <i>Du 15 mai au 15 octobre</i>	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	Fermé	8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Mardi	8h30 – 12h00	Fermé	8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Mercredi	8h30 – 12h00	Fermé	8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Jeudi	8h30 – 12h00	Fermé	8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 12h00	Fermé	8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Samedi	8h30 – 12h00	14h00 – 17h00	8h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Dimanche	10h00 – 12h00	Fermé	10h00 – 12h00	Fermé

- **DÉCHÈTERIE DE BLANFIN - 1616 route de Malpré - 88290 Saulxures-sur-Moselotte**
tél : 06 70 09 92 23

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	- Fermé
Mardi	Fermé	- Fermé
Mercredi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Jeudi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Vendredi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Samedi	8h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Dimanche	Fermé	Fermé

- **DÉCHÈTERIE DE NIACHAMP - route de Niachamp – 88250 La Bresse**
tél : 06 70 50 42 78

	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	14h00 – 18h00
Mardi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Mercredi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	8h30 – 12h00	14h00 – 18h00
Samedi	8h30 – 12h00	14h00 – 17h00
Dimanche	Fermé	Fermé

- **DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE - 13 route de Gérardmer – 88120 Le Syndicat**
tél : 03 29 62 28 87

	HIVER <i>du 1^{er} novembre au 14 avril</i>		ÉTÉ <i>du 15 avril au 31 octobre</i>	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	Fermé	13h30 – 17h30	Fermé	13h30 – 18h30
Mardi	Fermé	13h30 – 17h30	Fermé	13h30 – 18h30
Mercredi	8h30 – 11h30	13h30 – 17h30	8h30 – 11h30	13h30 – 18h30
Jeudi	8h30 – 11h30	13h30 – 17h30	8h30 – 11h30	13h30 – 18h30
Vendredi	8h30 – 11h30	13h30 – 17h30	8h30 – 11h30	13h30 – 18h30
Samedi	8h30 – 11h30	14h00 – 16h30	8h30 – 11h30	14h00 – 17h00
Dimanche	Fermé		Fermé	

OPÉRATION COMPOSTEURS

Le compostage est la meilleure façon de réduire le tonnage des déchets ménagers collectés à votre domicile. Le compost récolté permet d'enrichir la terre de votre jardin ou de vos massifs de fleurs.

La CCHV propose à des tarifs préférentiels plusieurs modèles de composteurs de jardin :

- composteur en plastique de 400 litres à 24 € ;
- composteur en bois de 300 litres à 23 € ;
- composteur en bois de 600 litres à 30 €.

Une tige aérateur en métal vous est proposée à 4 €.
Le bioseau pour récolter vos déchets de cuisine vous sera offert.

Les bons de réservation sont à retirer sur un des trois antennes de la communauté de communes :

- à Gérardmer, 44 rue Charles de Gaulle ;
 - à Cornimont, 24 rue de la 3^{ème} DIA ;
 - à Le Syndicat, 2 route du Pont de Cleurie ;
- ou dans une des quatre déchèteries du territoire.

Bon à savoir :

Tous les déchets ménagers (sacs noirs) sont incinérés dans l'usine de Rambervillers. Les déchets organiques, du fait de leur fort taux d'humidité, brûlent mal. S'ils sont placés dans les sacs de déchets, ils gênent le processus de combustion et provoquent une baisse du rendement énergétique de l'usine d'incinération.

COMPOST GRATUIT !

Un service de compost gratuit est offert à tous les habitants de la communauté de communes. Les agents de la déchèterie de Blanfin, sur la plateforme de compostage de Saulxures-sur-Moselotte, se chargent de transformer les déchets verts déposés tout au long de l'année par les usagers. Le compost, un fois fabriqué, est en libre-service. Des pelles sont à votre disposition sur place pour le chargement.

Le compost du printemps est épuisé.

Du nouveau compost est en fabrication, il sera prêt en novembre 2017 !

Renseignements auprès de la déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23.

LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM est un service gratuit mis en place par la communauté de communes, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental des Vosges. Ce service s'adresse aux enfants, parents, futurs parents et aux assistants maternels.

- Pour les enfants, il met en place un éveil et une socialisation par le jeu, lors d'animations encadrées par le personnel de la CCHV.
- Pour les parents et futurs parents, il renseigne sur les modes d'accueil des enfants et les accompagne lors de leurs démarches administratives liées à l'emploi d'assistants maternels.
- Aux assistants maternels, il propose des rencontres et des échanges lors d'animations, une écoute et un accompagnement dans les pratiques professionnelles et des réunions thématiques animées par du personnel spécialisé.

Le territoire de la Communauté de Communes des Hautes Vosges est divisé en trois secteurs :

Champdray, Gérardmer, Granges-Aumontzey, Le Tholy, Le Valtin, Liézey, Tendon, Rehaupal, Xonrupt-Longemer :

s'adresser au RAM secteur de Gérardmer (44, rue Charles de Gaulle), auprès de Léa Demangeon.

tél : 03 29 27 29 04 ou 06 37 97 15 78

mail : ram-secteurgerardmer@cchautsvosges.fr

Cornimont, La Bresse, Saulxures-sur-Moselotte, Thiéfosse, Ventron :

s'adresser au RAM secteur de Cornimont (24, rue de la 3^{ème} DIA), auprès de Natacha Gérardin.

tél : 03 29 24 02 88 ou 06 42 34 45 99

mail : ram-secteurcornimont@cchautsvosges.fr

Basse sur le Rupt, Cleurie, Gerbamont, La Forge, Le Syndicat, Rochesson, Sapois, Vagney :

s'adresser au RAM secteur de Le Syndicat (2, route du Pont de Cleurie), auprès de Laetitia Pierrat ou Marie-Christine Cunat.

tél : 03 29 61 10 43 ou 07 62 85 66 25

mail : ram-secteurlesyndicat@cchautsvosges.fr